

AVOCATS
ÉMÉRITES
2017

Une signature d'excellence



Barreau
du Québec



Une signature d'excellence



Ad. E.



Dans ce livret, la forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte. Lorsque le contexte s'y prête, elle désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Cérémonie officielle de remise de
la désignation honorifique

AVOCATS
ÉMÉRITES
2017

Hyatt Regency Montréal
Mardi 21 novembre 2017

Le Comité de sélection

Le Comité de sélection est composé de membres détenteurs de la distinction *Avocat émérite*, nommés par le Conseil d'administration pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Après l'étude des candidatures proposées, le Comité de sélection formule ses recommandations auprès du Conseil d'administration.



POUR L'ANNÉE 2017, TELLE ÉTAIT LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION :

M^e Marie-Josée Brodeur, Ad. E.

M^e Pierre Delisle, c.r., Ad. E.

M^e François Dupin, Ad. E.

M^e Esthel Gravel, Ad. E., présidente

M^e Marie-Claude Landry, Ad. E.

M^e Louise Otis, Ad. E.

M^e Guy Wells, Ad. E.

M^e Sylvie Champagne, secrétaire

L'excellence à l'honneur

La désignation honorifique *Avocat émérite* vise à reconnaître l'excellence ainsi que les avocats au parcours exemplaire.

Les avocats admissibles peuvent œuvrer aussi bien en pratique privée qu'en entreprise ou au sein d'un organisme public ou parapublic. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante. Le candidat est respecté par les membres du milieu juridique et son ascendant au sein de la profession doit être de notoriété publique. La qualité de ses interventions doit se situer bien au-delà de la moyenne dans son champ de pratique et dans la région où il exerce sa profession. Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et du public. Il doit être connu comme une sommité dans son domaine.
- Une contribution soutenue et remarquable au développement de la profession d'avocat, soit par son implication au sein du Barreau ou de son barreau de section, ou par sa contribution au développement du droit par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, soit par une participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre des cours de formation professionnelle, que ce soit au niveau local, provincial ou international.
- Un rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou à l'étranger. Connu comme avocat, il doit, par ses actions, avoir donné une image des plus positives et servi de modèle pour la population en fonction de son engagement et de son leadership.

Les récipiendaires du titre et leurs signes distinctifs

Les avocats récipiendaires :

- affichent dans leur bureau un certificat sur papier fin de la Papeterie Saint-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive;
- portent une épinglette spécifique créée par la Maison Birks, représentant le symbole du Barreau du Québec, auquel on a incorporé de l'or et un rubis. L'épinglette doit être portée du côté gauche et ne peut être portée que par le récipiendaire de la distinction *Avocat émérite*;
- ajouteront après leur nom les lettres Ad. E., pour *Advocatus Emeritus*; dans le cas où un avocat aurait déjà d'autres lettres honorifiques après son nom, la désignation Ad. E. serait placée à la suite de celles-ci.

Les pages qui suivent présentent individuellement les 27 avocats émérites désignés en 2017 à qui la distinction est remise lors de la présente cérémonie, ainsi qu'au récipiendaire de la Médaille du Barreau 2017 qui portera également la désignation Ad. E.

La cérémonie de remise 2017 : Une signature d'excellence



Les récipiendaires du titre *Avocat émérite* font rayonner la profession, voient à l'avancement du droit et s'investissent dans la communauté. La soirée de remise de leur titre est l'occasion de reconnaître leurs réalisations et leur contribution à notre société.

Pour illustrer cette contribution des avocats émérites, tant à la société qu'à la profession, l'événement de remise est jumelé à une soirée-bénéfice dont les profits vont, tous les ans, à une organisation philanthropique différente œuvrant dans le secteur juridique. L'organisme choisi cette année par le Conseil d'administration est **Dans la rue**. Fondé par le Père Emmett Johns « Pops » en 1988, Dans la rue vient en aide aux jeunes sans-abri ou en situation précaire.



Cette soirée sera aussi le moment de reconnaître les étudiants les plus méritants de l'École du Barreau et de souligner le travail pro bono de tous les avocats. La Médaille de Saint-Yves sera remise au récipiendaire 2017 par l'organisme Pro Bono Québec.

Ad. E.

Dans la rue est un organisme caritatif qui vient en aide aux jeunes sans-abri et en situation précaire depuis 1988. Chaque année, il soutient près de 1000 jeunes, de 12 à 25 ans, et leur offre des services essentiels pour les aider à acquérir les compétences et les ressources dont ils ont besoin pour mener une vie autonome et enrichissante.

L'approche multifacette de l'organisme permet d'aider les jeunes en situation ou à risque d'itinérance dans toutes les sphères de leur vie dans le but de les aider à sortir définitivement de la rue et de la précarité.

L'organisme vient donc en aide aux jeunes pour les aider à démêler leur situation administrative et judiciaire. Des intervenants sont formés aux différents outils et processus permettant de démêler leur situation juridique et de les aider à se sortir d'impasses légales. Ce travail contribue à réduire la marginalisation légale des jeunes et à maximiser leur chance de bien évoluer dans la société. Des stagiaires en droit viennent également bénévolement en aide à ces jeunes dans leurs démarches juridiques à raison de huit heures par semaine. En 2016, 392 démarches juridiques ont été effectuées pour les jeunes à qui l'organisme vient en aide.

Des intervenants spécialisés accompagnent aussi les jeunes pour les aider à obtenir et à renouveler leurs papiers officiels (carte d'assurance maladie et d'assurance sociale, certificat de naissance, etc.) ou encore à effectuer les démarches leur permettant d'avoir accès à l'aide sociale et d'obtenir un revenu stable et prévisible. Dans la rue fournit les explications et les outils nécessaires pour permettre aux jeunes de prendre en main leur situation administrative et effectue un suivi de l'avancement des procédures en les accompagnant tout au long de ces processus parfois complexes. En 2016, 247 démarches pour l'obtention de cartes d'identité et 197 démarches d'aide sociale ont été effectuées pour les jeunes.

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE de l'École du Barreau du Québec

À l'École du Barreau, on s'entraîne à la pratique ! Empruntée au domaine sportif, la devise de l'École illustre sa raison d'être : former une relève de qualité. Afin d'encourager l'excellence, l'École du Barreau dresse chaque année le Tableau d'honneur qui offre à ses étudiants méritants une visibilité tant dans le milieu juridique que dans la collectivité.

Les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur cohorte, plus de 1 000 finissants par année, voient ainsi leur nom inscrit au Tableau d'honneur et reçoivent une œuvre de verre réalisée par un artisan québécois.

Cette œuvre en forme de sphère rappelle le logo du Barreau, l'Ordre professionnel des avocats. La forme ronde symbolise l'harmonie, la transparence, une valeur importante tant à l'École qu'à l'Ordre. En ceinture de la sphère, des mots clés : excellence, dignité, honneur, continuité, autant de valeurs qui guident l'avocat tout au long de sa carrière. Le socle sur lequel repose la sphère représente l'arrimage au terrain, à la communauté et à la communauté juridique.

Le mérite de celles et ceux ayant obtenu les meilleures notes à l'École du Barreau au terme de l'année scolaire 2016-2017 est souligné de façon toute particulière lors de la soirée *Avocat émérite*, un événement de prestige qui reconnaît l'excellence de la profession et favorise de belles rencontres entre des membres émérites de la profession et de brillants jeunes avocats, avocates et stagiaires. Les lauréates du Tableau d'honneur de l'excellence 2017 sont présentées à la fin de ce livret.

Le programme de reconnaissance « Tableau d'honneur de l'excellence » obtient l'appui financier de l'École du Barreau et du Barreau du Québec.

Médaille de Saint-Yves 2017

À l'initiative de Pro Bono Québec, la Médaille de Saint-Yves est remise annuellement en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'une avocate ou d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques pro bono.

Cette année, Pro Bono Québec a le plaisir de remettre la Médaille de Saint-Yves à M^e Geneviève Benoit en guise de reconnaissance pour son engagement indéfectible envers le service d'éducation juridique pro bono destiné aux élèves des écoles secondaires publiques et privées du Québec offert par Éducaloi. M^e Benoit a su communiquer sa passion à plus de 1200 juristes bénévoles qui ont partagé leur savoir avec des dizaines de milliers d'étudiants et étudiantes.

En 2016, c'est le Mouvement Action-Chômage, qui se consacre depuis 45 ans à la défense et à la promotion des personnes sans emploi, qui avait reçu la Médaille de Saint-Yves. Au cours des années précédentes, ce sont M^e Ewa Gerus, M^e Guy Pratte, Ad. E., M^e Richard Neil Goldman, M^e Robert Hayes, M^e Geeta Narang et M^e Colin K. Irving, Ad. E. qui ont été reconnus.

La Médaille est nommée en l'honneur de Saint-Yves, saint patron de toutes les professions de justice et de droit, notamment celle d'avocat. Né en Bretagne (1250-1303), il est généralement représenté avec, dans une main, une bourse représentant l'argent qu'il a donné aux pauvres au cours de son existence et, dans l'autre, un parchemin rappelant sa charge de juge ecclésiastique.

À PROPOS DE PRO BONO QUÉBEC

Pro Bono Québec est un organisme à but non lucratif créé en 2008 à l'initiative du Barreau du Québec dont la mission est de mobiliser la communauté juridique à donner expertise et temps au bénéfice des individus et OBNL québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques. Chaque année, de nombreux avocats et avocates provenant de toutes les régions du Québec se rendent disponibles pour accepter bénévolement des dossiers soumis par notre organisme. Merci à tous nos généreux donateurs d'expertise et de temps.

AVOCATS
ÉMÉRITES

Ad. E. 2017





**M^e PHILIPPE HENRI
BÉLANGER, Ad. E.**

Montréal



M^e Philippe Henri Bélanger est associé du cabinet McCarthy Tétrault.

- Sommité en droit de la faillite et de la restructuration commerciale, il a conseillé le gouvernement canadien dans le contexte de la réforme de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. Il figure dans plusieurs annuaires comme l'un des meilleurs avocats canadiens dans le domaine de la faillite et de la restructuration commerciale.
- Conférencier et auteur de très nombreux articles de doctrine publiés, il enseigne depuis 25 ans à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Très actif auprès de l'Ordre, il a présidé le Comité de liaison de la Chambre commerciale de la Cour supérieure et il est l'un des coauteurs du chapitre sur la faillite et l'insolvabilité de la Collection de droit de l'École du Barreau. Depuis 2016, il est président de l'Institut d'insolvabilité du Canada.
- En 2014, il a été retenu par la Banque mondiale à titre d'expert pour donner à Kigali, au Rwanda, diverses formations en insolvabilité à des juges et à des avocats du pays. Depuis 2017, il fait partie de la délégation canadienne au sein de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

«Cet honneur me touche. Je tiens à remercier mes parents qui m'ont donné la chance de choisir cette carrière extraordinaire dont je rêvais déjà à l'âge de 10 ans. Je remercie également mon ami Michel Deschamps qui demeure pour moi un modèle.»

Ad. E.

M^e Charles Belleau est avocat-conseil au cabinet Mantha Phillips.

- Expert de la procédure civile, il a enseigné près de 35 ans à la Faculté de droit, Section de droit civil, de l'Université d'Ottawa, en plus d'en avoir été le doyen adjoint, secrétaire et vice-doyen successivement de 1987 à 1998 et de nouveau vice-doyen de 2005 à 2009. Il enseigne la procédure civile et le droit des sûretés à l'École du Barreau (de 1977 à 1984, de 1995 à 1998, et depuis 2012).
- Il a contribué aux principaux ouvrages qui servent de référence aux étudiants de l'École du Barreau, aux membres et à la magistrature, soit le *Précis de procédure civile du Québec* et les volumes de la Collection de droit.
- Il a toujours fait preuve d'une implication soutenue auprès de l'Ordre notamment en siégeant au Comité exécutif (2004-2006), au Conseil de discipline (1998-2004), au Comité de formation professionnelle (1998-2003, 2006-2009), au Comité des requêtes et au Comité sur la procédure civile encore aujourd'hui. Il a également été bâtonnier de sa section (1997-1998). Il est récipiendaire du Mérite de la section de l'Outaouais (2009) et de celui de l'Association des avocats et avocates de province (2010).

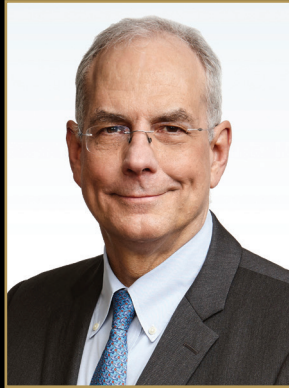


**M^e CHARLES
BELLEAU, Ad. E.**

Outaouais



« Donner bénévolement du temps au Barreau du Québec pendant toutes ces années m'a considérablement enrichi... au contact de tous ses employés, hommes et femmes, si gentils, dévoués et professionnels. »



**Me DANIEL
DESJARDINS, Ad. E.**

Montréal



Me Daniel Desjardins est vice-président principal, affaires juridiques et secrétaire de la Société Bombardier inc.

- Il gère une équipe de 175 avocats répartis dans 17 pays. Il joue un rôle clé au sein du comité de direction et a la charge de tous les dossiers d'assurance et de la gestion du risque ainsi que la responsabilité des dossiers santé, sécurité et environnement. Il a été président du comité responsabilité sociale d'entreprise de 2007 à 2014.
- Il contribue à l'évolution de la pratique du droit en tant que conférencier et en rédigeant des articles portant sur des sujets d'intérêt pour les conseillers juridiques d'entreprise canadiens tout en faisant preuve de leadership en proposant souvent des modifications aux lois sur les sociétés et les valeurs mobilières.
- Il est le fondateur et président du conseil de la Fiducie des dirigeants juridiques pour la diversité qui offrent des bourses à des étudiants en droit souffrant d'un handicap à travers le Canada. Depuis 2015, 32 bourses de 3000 \$ ont été octroyées.

« Je vous remercie pour cet honneur et j'aimerais aussi remercier les membres de mon équipe pour leur appui indéfectible au cours de ces années; cet honneur leur revient également. »

Ad. E.

Reconnu comme l'un des meilleurs avocats en droit de sa spécialité dans le répertoire The Best Lawyers in Canada, M^e Nicola Di Iorio est cochef de l'équipe de droit du travail et de l'emploi du cabinet Langlois Avocats.

- Dévoué à la prévention en matière de sécurité routière et avantageusement reconnu comme un ardent promoteur de cette cause, il est aussi fondateur de Cool Taxi. Fier de ses origines italiennes, il a également cofondé le plus grand centre culturel ethnique au Canada, le Centre Leonardo Da Vinci. Il siège à son conseil d'administration ainsi qu'à celui de la Fondation communautaire italienne du Québec.
- À l'âge de 24 ans, il est recruté comme professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke tout en enseignant à l'Université de Montréal. Il enseigne également à l'Université McGill et à l'École du Barreau où il dirige la rédaction du livre *Droit du travail*. Auteur d'autres ouvrages et conférencier recherché, il est aussi député à la Chambre des communes.
- Il a fait sa marque dans le monde des affaires en tant qu'administrateur-chef d'une multinationale québécoise.



**M^e NICOLA
DI IORIO, Ad. E.**

Montréal



« Savoir qu'au quotidien des défis nous sont présentés, et qu'accompagnés de collaborateurs de grande stature nous sommes capables de les relever, constitue la plus belle des gratifications. Ce faisant, nous contribuons tous au monde auquel nous appartenons. C'est ainsi que je reçois avec grande humilité cet honneur de mes pairs. »



**Me FABIEN
GÉLINAS, Ad. E.**

Montréal



Me Fabien Gélinas est professeur titulaire de la Chaire Sir William C. Macdonald en droit à l'Université McGill, où il enseigne l'arbitrage international et les obligations contractuelles en droit civil et en common law.

- Arbitre reconnu à l'échelle internationale, il a été conseiller général de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale et président du Comité canadien d'arbitrage.
- Il est intervenu à titre de conseil et d'expert auprès, entre autres, des ministères de la Justice du Québec et du Canada, du Conseil canadien de la magistrature, de l'Agence canadienne de développement international et de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international.
- Docteur en droit de l'Université d'Oxford, il est cofondateur du Laboratoire de cyberjustice de Montréal et a enseigné au Centre d'études diplomatiques et stratégiques de Paris, à l'Université Paris II Panthéon Assas, à l'Université nationale du Rwanda à Butare, au Trinity College Dublin et à Sciences Po Paris.

«C'est en remerciant mes pairs et mes proches et en félicitant mes corépondants que j'accepte, avec bonheur, cet honneur insigne, gardant à l'esprit ce mot de Cicéron : "la justice doit être cultivée pour elle-même.»»

Ad. E.

M^e Éloïse Gratton est associée du cabinet Borden Ladner Gervais où elle est cochef nationale du groupe Respect de la vie privée et protection des renseignements personnels.

- Elle est titulaire d'un doctorat de l'Université de Montréal et de l'Université Paris II et est chargée de cours à l'Université de Montréal en droit des technologies de l'information et de la protection des renseignements personnels, domaine dont elle est une éminente spécialiste au Canada.
- Ses nombreuses publications sont consultées au Canada et à l'étranger, utilisées dans des cours de droit et citées dans des revues académiques et des décisions de la Cour suprême. Conférencière recherchée, elle est régulièrement appelée à commenter des questions d'actualité qui touchent les médias et des questions relatives à la vie privée au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale.
- Récemment honorée d'un prix Zenith 2017 de *Lexpert* illustrant l'avancement des femmes dans la profession juridique, la revue *Canadian Lawyer* (édition août 2016) l'a qualifiée de précurseure (*forward thinker*) dans un article sur les 25 avocats les plus influents du pays.



**M^e ÉLOÏSE
GRATTON, Ad. E.**

Montréal



« Je me compte chanceuse de pouvoir cheminer dans un domaine de droit innovateur. Ayant toujours été bien entourée, l'apport de gens stimulants autour de moi est sans contredit un facteur important dans l'obtention de ce titre honorifique qui m'est décerné. Je leur dois une fière chandelle. »



Me SHAHIR
GUINDI, Ad. E.

Montréal



Me Shahir Guindi est coprésident national du cabinet Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.

- Il figure parmi les leaders de sa profession. Sa pratique englobe les fusions-acquisitions, l'investissement privé, les entreprises émergentes, le capital de risque, les sciences de la vie et d'autres entreprises axées sur la technologie au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.
- Il a reçu d'importantes distinctions faisant de lui un avocat parmi les plus renommés en ce qui a trait particulièrement aux fonds d'investissement et aux secteurs des technologies et de la biotechnologie.
- Il a siégé aux conseils d'administration de plusieurs entreprises. Il est membre du CA de la Banque de développement du Canada et de celui de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Il a également été coprésident de Réseau Capital (association de l'industrie du capital d'investissement privé et du capital de risque du Québec) entre 2010 et 2013.

« C'est avec beaucoup d'humilité que je reçois cet honneur. Je remercie mes pairs ainsi que les communautés d'affaires du Québec et du Canada qui m'ont permis d'apprendre, de m'investir et de contribuer à l'épanouissement de notre société et à l'avancement du droit. »

Ad. E.

M^e Jean Houde est président du conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada (BNC) et de celui de Gaz Métro.

- De 1990 à 2003, il a œuvré à divers postes de direction au sein de la BNC dont ceux de premier vice-président, Ressources et administration, Affaires bancaires et particuliers, et Affaires corporatives, et il a été membre du conseil de direction, entre autres.
- Il a aussi occupé des fonctions influentes et diversifiées au sein de trois grandes sociétés d'État : Hydro-Québec, Investissement Québec et la Société générale de financement. Il a été sous-ministre des Finances au sein du gouvernement québécois de 2005 à 2009.
- Très impliqué, il est membre du conseil d'administration de l'Institut des administrateurs de sociétés et président du conseil des Violons du Roy. Au fil du temps, Centraide, Orford Musique, le Théâtre du Nouveau Monde, le Musée d'art contemporain, entre autres, ont reçu son appui.

« Je reçois cette distinction d'Avocat émérite avec honneur, fierté et humilité.

Je remercie mes pairs de m'avoir choisi et je compte continuer à représenter dignement cette profession dans l'avenir. »



**M^e JEAN
HOUDE, Ad. E.**

Montréal





**Me ISABELLE
HUDON, Ad. E.**

—
Québec



Me Isabelle Hudon enseigne à la Faculté de droit de l'Université Laval et est avocate-conseil pour le cabinet Tremblay, Bois, Mignault, Lemay.

- En 2007, après 20 ans de pratique active en litige auprès du même cabinet, elle a accepté le poste de chargée d'enseignement créé spécialement pour elle. Elle assumait déjà, depuis 1998, après avoir complété une maîtrise en droit, plusieurs charges d'enseignement, parallèlement à sa pratique. Les étudiants lui décernent, année après année, un prix pour souligner la qualité de son enseignement, son grand dynamisme et son implication.
- Elle est responsable de tous les stages de formation pratique, personne-ressource pour le bureau d'information juridique et entraîneure pour le concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault. Elle enseigne également de façon régulière, depuis 1997, à l'École du Barreau de Québec.
- Conférencière recherchée, elle partage également ses connaissances avec ses confrères et consœurs, dans le cadre de la formation continue du Barreau. Elle rayonne également par ses nombreux articles, chapitres d'ouvrages collectifs et commentaires et chroniques juridiques. *Best Lawyers in Canada* l'inclut dans sa liste des meilleurs avocats en droit des assurances au Canada.

« Je tiens bien entendu à remercier mon ordre professionnel pour ce bel honneur qui m'est fait aujourd'hui, tout en exprimant ma reconnaissance à ceux qui ont pris le temps requis pour présenter mon dossier, Me Andréanne Gobeil et Me Pierre-Alexandre Fortin. »

Médaille du Barreau 2017

Ancien premier ministre du Québec, avocat et médecin, M^e Pierre Marc Johnson est avocat-conseil au cabinet Lavery, à Montréal. Il agit à titre d'avocat principal et conseiller stratégique lors de négociations internationales de nature publique ou privée. Il a été élu à l'Assemblée nationale en 1976, et a été titulaire de nombreux ministères dont Procureur général, ministre de la Justice et Solliciteur général. Il a succédé à René Lévesque comme premier ministre en 1985, puis il a agi comme chef de l'opposition deux ans. Il a également été professeur-chercheur au Centre de médecine d'éthique et de droit de l'Université McGill, publié des articles et des ouvrages sur le développement durable et agi comme conseiller auprès d'organismes internationaux et des gouvernements du Québec et du Canada.

- Négociateur principal pour le Québec dans le dossier du bois d'œuvre avec les États-Unis (2001-2006) et président de la Commission d'enquête sur l'effondrement du viaduc de la Concorde (2006-2007).
- Négociateur en chef pour le Québec dans le dossier de libre échange Canada-Union européenne depuis 2009, conseiller dans la renégociation de l'ALENA et conseiller auprès de la ministre de l'Économie du Québec dans les dossiers de commerce extérieur.
- Membre du conseil de sociétés évoluant dans les secteurs biopharmaceutique, minier, aérospatial, de la production cinématographique et d'organisme à but non lucratif dont le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) et le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM).

« Il appartient aux membres de notre profession de reconnaître et de dénoncer le populisme fait d'intolérance, de rejet de la différence et d'une intransigeance qui menace la démocratie et la règle de droit. »



**M^e PIERRE MARC
JOHNSON, Ad. E.**

Montréal





M^e OLIVIER
KOTT, Ad. E.

Montréal



M^e Olivier Kott est associé principal au cabinet Norton Rose Fulbright.

- Possédant plus de 39 ans d'expérience en prévention, gestion et résolution de litiges complexes dans la plupart des domaines du droit reliés au secteur des affaires (droit de la construction, responsabilité du fabricant, assurance et droit des loteries), il agit également comme médiateur et arbitre.
- Il a enseigné le droit de la construction à l'Université de Montréal pendant 18 ans et il publie régulièrement des articles et donne des conférences portant sur le droit de la construction, le droit civil, les modes alternatifs de résolution des différends et la rédaction des contrats à l'intention des gens d'affaires et des avocats. Il a dirigé la publication et est coauteur d'un ouvrage de 900 pages sur le droit de la construction intitulé *La construction au Québec : Perspectives juridiques*.
- Président du comité provincial de l'*American College of Trial Lawyers* (2015-2017), il est membre fondateur et président sortant du Collège canadien des avocats en droit de la construction.

« Je suis reconnaissant d'avoir eu le privilège d'exercer la profession d'avocat pendant 40 ans dans un environnement stimulant et enrichissant qui m'a permis de rencontrer des personnes exceptionnelles venant de tous les milieux. Merci à mes collègues du Barreau qui ont jugé que je méritais la distinction Avocat émérite. »

Ad. E.

M^e Christiane Lalonde est directrice du bureau d'Aide juridique de Laval et exerce principalement en droit familial depuis plus de 30 ans.

- Conférencière aguerrie, elle enseigne le droit de la famille et le droit des personnes à l'École du Barreau depuis le début des années 2000.
- Membre du Comité en droit de la famille du Barreau du Québec depuis 2002, elle a été nommée par le ministre de la Justice pour faire partie du Comité consultatif sur la réforme du droit de la famille au Québec.
- Elle est l'auteure de nombreuses publications dont des chapitres du volume *Personnes, famille et successions* de la Collection de droit de l'École du Barreau (depuis 2008). Elle a participé à la mise à jour de la publication *Seul devant la cour – En matière familiale* de la Fondation du Barreau (2016). Elle a rédigé régulièrement des résumés de jurisprudence lesquels étaient transmis aux membres de l'Association des avocats et avocates de droit familial du Québec, association dont elle a été administratrice pendant plus de 15 ans.



**M^e CHRISTIANE
LALONDE, Ad. E.**

Laval



«Je me sens doublement honorée. Merci à mes pairs et au Barreau pour cette distinction et merci à ma fille qui, à mon insu, a déposé ma candidature.»



M^e ANDRÉ
LAPORTE, Ad. E.

Laurentides-Lanaudière



M^e André Laporte est associé principal du cabinet Laporte & Lavallée, avocats inc. et exerce principalement en droit administratif et du travail.

- Au fil des années, il a développé une expertise particulière et il a acquis une grande notoriété dans les domaines de la défense des victimes d'accidents d'automobile, d'accidents du travail et d'actes criminels, des rentes d'invalidité et des recours en révision judiciaire devant les tribunaux supérieurs.
- Auteur de nombreux articles notamment pour la formation continue du Barreau et conférencier recherché, il participe au colloque *Les récents développements en matière d'accidents d'automobile* depuis 1999. Il est membre du Comité de liaison du Barreau du Québec avec le Tribunal administratif du travail.
- En 1986, il a cofondé l'Association des victimes d'accidents de la route Laurentides-Lanaudière, premier regroupement de victimes de la route à voir le jour au Québec. Il est également cofondateur et président de l'Association des avocats et avocates représentant les bénéficiaires des régimes d'indemnisation publics depuis 2009.

« Je suis profondément honoré et fier de recevoir cette distinction de mes pairs. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'ont prodigué appui, collaboration et encouragement au fil des ans. Je partage cette distinction avec ma conjointe et associée qui m'a toujours soutenu. »

M^e Marie Laure Leclercq est avocate-conseil au cabinet De Grandpré Chait où elle a développé une expertise en propriété intellectuelle et en droit des technologies (Best Lawyers in Canada – 2016 et 2017).

- Très active au sein de l'Association du Barreau canadien (ABC), elle a présidé la division du Québec (2008-2010); membre du comité Égalité depuis 2005, membre fondatrice du Forum des femmes, du CORIS et du Comité Législation et réforme du droit, elle est la représentante du Québec au Conseil d'administration national de l'ABC (2017-2019).
- Elle est récipiendaire du Prix Jules-Deschênes 2016 de l'ABC-Québec, du Prix de l'Héroïne SOGIC 2016 de l'ABC et du *Lexis Zenith Awards* 2016.
- Très engagée tout au long de sa carrière, notamment auprès des *Outgames* de Montréal (administratrice de 2003 à 2006), de la Chambre de commerce LGBT du Québec, dont elle est administratrice et secrétaire, son engagement s'étend au-delà des frontières, car elle est aussi administratrice de la *Pure Art Foundation*, un orphelinat du Pérou, depuis 2010.



**M^e MARIE LAURE
LECLERCQ, Ad. E.**

Montréal



*«La diversité est ce que nous partageons tous.
Célébrons-la avec dignité.»*



M^e GUY
LEFEBVRE, Ad. E.

Montréal



M^e Guy Lefebvre est vice-recteur aux relations internationales et à la Francophonie de l'Université de Montréal.

- Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal de 2012 à 2014 après avoir longtemps occupé les fonctions de vice-doyen, M^e Lefebvre a contribué au rayonnement international de la Faculté.
- Autorité et conférencier recherché dans le domaine du droit des transactions commerciales internationales et de l'émergence des normes, il est le fondateur du Centre de droit des affaires et du commerce international. Depuis 2013, il est codirecteur du Centre de recherche sino-canadien à la *China University of Political Science and Law*.
- Il a reçu de nombreux prix et récompenses, dont la médaille Paul-André-Crépeau pour sa contribution au développement des aspects internationaux du droit des affaires au Canada, la médaille du mérite de la *China University of Political Science and Law* et le titre de *Fellow* de l'Institut de droit de l'Académie des sciences sociales de Chine.

«La force première de notre profession, ce sont les personnes qui la composent, c'est l'ensemble des valeurs que nous partageons : cette distinction, je l'accepte avec gratitude et un profond sentiment d'engagement.»

Ad. E.

M^e Julie-Martine Loranger est associée au sein du groupe de litige de McCarthy Tétrault.

- Reconnue à titre de juriste et de négociatrice avisée, habile dans l'élaboration de stratégies, douée de qualités exceptionnelles en gestion et dotée d'un impressionnant sens de l'innovation, elle exerce dans le domaine des actions collectives portant sur des questions d'ordre contractuel et extracontractuel, la responsabilité du fait produit, la responsabilité civile, la protection du consommateur et les valeurs mobilières.
- Elle a plaidé devant les tribunaux de toutes les juridictions, dont la Cour suprême du Canada, et a représenté des clients dans le cadre de séances d'arbitrage et de médiation. Elle siège par ailleurs au conseil d'administration de la Chambre de l'assurance de dommage à titre d'administratrice indépendante nommée par le ministre des Finances et elle est membre du conseil d'administration de la Fondation Lise Watier.
- *Fellow* de l'*American College of Trial Lawyers*, elle est reconnue parmi les 10 meilleures avocates plaidantes en litige au Québec.



**M^e JULIE-MARTINE
LORANGER, Ad. E.**

Montréal



« Quel honneur ! Merci ! Ma gratitude va à ceux qui m'ont accompagnée tout au long du parcours pour en arriver là : famille, équipe, amis, pairs, associés et clients. Je suis chanceuse d'être si bien entourée dans ma vie et je m'empresse de redonner. »



M^e ROCH
MALTAIS, Ad. E.

Québec



M^e Roch Maltais est conseiller juridique à la Société québécoise des infrastructures.

- Il a développé une expertise importante dans les domaines de l'immobilier, de la construction et des contrats publics au cours de ses 33 années de carrière au sein de la Société immobilière du Québec, de la Corporation d'hébergement du Québec et de la Société québécoise des infrastructures. Il a grandement contribué à la rédaction de nombreux documents contractuels qui sont fréquemment utilisés par d'autres organismes publics à titre de référence.
- Son expertise l'a mené à plaider de nombreux dossiers devant les tribunaux civils et administratifs, de même que dans un arbitrage de plusieurs mois concernant la construction d'une infrastructure publique majeure.
- Constatamment impliqué dans sa communauté et dans sa profession depuis plus de 30 ans, il est président du conseil de quartier de Cap-Rouge (Québec) et il s'est notamment beaucoup investi dans le milieu scolaire comme président de conseils d'établissement et initiateur de projets culturels et, au cours des dernières années, comme formateur pour la Formation continue du Barreau et président du comité des avocates et avocats de l'Administration publique et parapublique du Barreau du Québec.

« Cette distinction est un grand honneur pour moi et je le reçois en toute humilité. Une telle reconnaissance n'a pu se concrétiser qu'avec la collaboration constante de plusieurs personnes, et surtout celle des membres de ma famille. »

M^e Monique Mercier est vice-présidente à la direction, Affaires corporatives, chef des services juridiques et de la gouvernance de TELUS.

- Modèle pour tous les avocats en contentieux, elle appuie les femmes dans leur accession à des postes de direction, notamment en pilotant la participation de TELUS dans l'Accord Catalyst et le Club 30% du Canada (25% de femmes sur le conseil d'administration en 2017 et 30% en 2018). Elle parraine aussi Connections, le réseau des femmes de TELUS où l'on offre des opportunités de mentorat et de réseautage.
- Elle a reçu le prix Innovatio 2016 du *Canadian Lawyer InHouse for Law Department Leadership* décerné à un chef de contentieux faisant preuve d'innovation et de gestion exceptionnelle, le prix « Femme de l'année » décerné par *Women in Communication and Technology* et le prix « Réalisation exceptionnelle » des Conseillers juridiques du Québec ZSA. En 2012, 2013 et 2014, elle a été nommée parmi les 100 Canadiennes les plus influentes du Réseau des femmes exécutives. Elle a fait son entrée dans le Temple de la renommée de la même organisation en 2015.
- Elle s'implique beaucoup dans la communauté, siégeant notamment à plusieurs conseils d'administration, tels que ceux de la Société de recherche sur le cancer et de l'Orchestre symphonique de Vancouver. Elle siège également au Conseil des fiduciaires de la Fiducie des leaders juridiques pour la diversité.

« C'est un grand honneur pour moi de recevoir cette distinction. Merci beaucoup à tous ceux qui m'ont appuyée tout au long de ma carrière. Je suis très fière de faire partie de cette grande profession qui contribue au maintien de la règle de droit laquelle est au cœur de notre démocratie. »



**M^e MONIQUE
MERCIER, Ad. E.**

Montréal





M^e ANDRÉ
MORRISSETTE, Ad. E.

Montréal



M^e André Morrissette est cobâtitseur du cabinet BCF où il est associé et président du conseil d'administration. Ce cabinet a connu une croissance fulgurante depuis sa création en 1995 passant de 9 à 250 professionnels en moins de 22 ans.

- Reconnu pour sa créativité et ses talents de stratège, il a participé à plus de 150 transactions commerciales au fil des ans. En outre, son sens aigu des affaires en fait un administrateur de sociétés recherché.
- Juriste accompli, il a été auteur, conférencier et a enseigné le droit fiscal, la planification fiscale et successorale et le droit des fiducies à la Faculté de droit de l'Université de Montréal ainsi qu'à l'École des hautes études commerciales.
- Homme de cœur, il est passionnément impliqué depuis plus de 20 ans auprès de la Fondation jeunes en tête qui contribue à combattre la détresse chez les jeunes.

« Je suis honoré de recevoir cette prestigieuse distinction décernée par mes pairs. Je remercie tous ceux qui, depuis le début de ma carrière, m'ont fait confiance et m'ont servi de modèles inspirants dans l'exercice de ce métier passionnant. »

Ad. E.

M^e Odette Nadon est associée-conseil du cabinet BCF et est responsable du secteur de droit de l'environnement du cabinet, domaine pour lequel elle est une véritable référence.

- Depuis 23 ans, elle organise, en plus d'y être conférencière, les colloques *Les développements récents en droit de l'environnement*, offerts par le Barreau du Québec.
- Elle a donné des formations dans plusieurs organisations reconnues telles l'Ordre des ingénieurs, l'Agence métropolitaine de transport, Réseau-Environnement, la Coop fédérée du Québec et le Centre patronal de l'environnement du Québec, entre autres. Elle est l'auteure de nombreuses publications notamment sur l'analyse de risque, les terrains contaminés et la responsabilité liée aux activités à incidence environnementale.
- Sa formation juridique, doublée d'une formation dans le domaine scientifique, et sa longue pratique dans le secteur font de M^e Nadon une véritable experte dans le domaine de l'environnement. Elle a piloté des litiges importants tels *Les Atocas de l'Érable* et *Héritage Terrebonne*. Elle a participé à maintes reprises à l'organisation de mesures d'urgence et à la mise sur pied de programmes de prévention en cas de catastrophes écologiques. Elle a de plus été présidente d'un groupe d'experts afin de proposer une refonte de la *Loi sur la qualité de l'environnement* en 2005-2006.

«Comme le disait Confucius : “Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie”. C'est exactement de cette façon que je décrirais ma carrière.»



**M^e ODETTE
NADON, Ad. E.**

Montréal





**Me FRANCINE
PAYETTE, Ad. E.**

Laval



Me Francine Payette est assistante directrice du Service des affaires juridiques de la Ville de Laval et est reconnue comme une sommité en matière de procédure civile.

- Auteure de l'ouvrage *Formulaire de procédure civile*, dont l'excellence est notoire, et qu'elle met à jour depuis 1982, elle a revu son contenu avec la même passion pour l'entrée en vigueur du nouveau *Code de procédure civile* en 2016.
- Formatrice reconnue en procédure civile, mais aussi dans des domaines spécialisés tels que la vente pour taxes et la responsabilité des organismes sans but lucratif en droit municipal, elle a participé à une tournée de plusieurs villes en 2016 et donné des formations relatives au nouveau *Code de procédure civile* auprès de cabinets d'avocats et de divers organismes, dont la Régie du logement. Elle a aussi développé le contenu et animé pendant plusieurs années une formation annuelle pour les officiers municipaux (avec la COMAQ) en matière de vente pour taxes et une autre pour la Ville de Laval en matière de responsabilité des organismes sans but lucratif.
- Très engagée auprès des jeunes, elle a participé à de nombreux procès simulés, dont ceux de Juripop, et a été maître de stage pendant plus de 15 ans.

« Quel privilège de recevoir cette distinction. Je remercie la communauté juridique qui m'a toujours souligné son appréciation et sa reconnaissance pour l'aide apportée par le Formulaire de procédure civile.

Encourageons chez les jeunes avocats(es) l'initiative, la persévérance, la rigueur et la passion du droit ! »

Ad. E.

Avocate admise au Barreau du Québec en 1970, M^e Ginette Piché pratique pendant 15 ans chez McDougall, Hemens et Associés en litige et devient associée en 1978. À 40 ans, elle est nommée juge à la Cour supérieure du Québec. Elle choisit de devenir juge retraitée en 2012 et se réinscrit au Barreau du Québec où elle œuvre comme professeure à la formation continue ainsi que comme formatrice au programme « Maître de sa carrière » en plus de faire de la médiation privée, de l'arbitrage et du mentorat auprès de jeunes avocates.

- Elle s'implique au Barreau du Québec, au Barreau de Montréal et au Jeune Barreau où elle fonde le journal *Où-Dire* avec M^e Hélène Leroux et M^e Gérald Tremblay. Durant ces années, elle s'impliquera aussi à son alma mater, l'Université de Montréal, où elle deviendra présidente de l'Association des diplômés de la Faculté de droit. Avec son conjoint, M^e Pierre Messier, Ad. E., elle fonde une famille; ils ont deux fils, Mathieu, avocat, et Christopher, et un petit-fils Vincent, 5 ans, fils de Mathieu et de sa conjointe M^e Natacha Lavoie.
- Elle siègera comme juge pendant plus de 20 ans dans toutes les divisions de la Cour supérieure et sera nommée présidente de la Chambre de la famille et juge coordonnatrice du district de Laval où on lui décernera le prix Reconnaissance du Barreau de Laval pour son travail et son implication.
- Elle travaillera aussi à la formation des nouveaux juges de l'ex-Yougoslavie avec la juge Michèle Rivet et s'impliquera dans la Fondation Bourgie pendant 20 ans avec sa présidente Claude Bourgie-Bovet.

«Avocate, juge et de nouveau avocate, j'ai toujours adoré cette vie. Merci pour cette distinction que j'accepte avec bonheur et humilité. Ce dont je suis la plus fière est d'avoir réussi à concilier ma vie professionnelle avec ma vie familiale. Merci à ma famille extraordinaire et à mes amis pour leur soutien. Bravo à tous les récipiendaires de la distinction Ad. E. ce soir.»



M^e GINETTE
PICHÉ, Ad. E.

Montréal





**Me ELISABETH
PINARD, Ad. E.**

Québec



Me Elisabeth Pinard est associée chez Lavery où elle a créé, dès 1990, un groupe de pratique du droit de la famille, des personnes et des successions.

- Elle s'est spécialisée comme avocate plaidant pour des dossiers complexes de divorce, de droit international privé, de litiges successoraux et de droit des aînés. Elle est également médiatrice accréditée.
- Elle a enseigné au programme de formation professionnelle du Barreau du Québec et à la Faculté de droit de l'Université Laval, son alma mater, pour laquelle elle s'est impliquée bénévolement comme présidente de l'Association des diplômés et de la Fondation et a siégé au conseil d'administration. Elle agit comme conférencière à l'Institut national de la magistrature, à la formation continue du Barreau du Québec, à la Chambre des notaires du Québec et à l'Association du Barreau canadien. Elle a signé de nombreux articles et a collaboré aux ouvrages *Législation sur le patrimoine familial* annotée et *Procédures en matière familiale*.
- Elle figure aux répertoires *The Best Lawyers in Canada* et *The Canadian Legal LEXPERT® Directory*, et en 2017, elle a reçu le titre de *Fellow* du prestigieux *American College of Trial Lawyers*.

« C'est avec beaucoup de bonheur et d'humilité que je reçois cette distinction décernée par mes pairs. Je remercie ma famille pour son soutien indéfectible et nécessaire au maintien d'une vie équilibrée malgré les exigences de la pratique. »

Ad. E.

M^e René Provost est professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université McGill, où il enseigne depuis plus de 20 ans dans le domaine du droit international.

- Expert mondialement reconnu en droit de la personne et en droit international humanitaire, il a participé à plus de 100 conférences et séminaires au Canada, aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud. Il a été conférencier invité dans plusieurs des meilleures universités au monde incluant les universités Stanford, Oxford, Berkeley et Cambridge.
- Il est auteur, coauteur ou éditeur d'une dizaine d'ouvrages incluant *International Law Chiefly as Interpreted and Applied in Canada*, régulièrement utilisé pour enseigner le droit international public dans les facultés de droit du Canada. De 2005 à 2010, il a été le directeur fondateur du Centre sur les droits de la personne et le pluralisme juridique.
- En septembre 2015, il a reçu un prix de la Fondation Pierre Elliott Trudeau pour son projet de recherche sur l'administration de la justice par les groupes armés non étatiques en temps de guerre.



**M^e RENÉ
PROVOST, Ad. E.**

Montréal



« Les avocats sont souvent les premiers répondants dans les situations d'abus des droits fondamentaux. Une certaine solidarité lie tous les avocats, même au-delà des frontières, et les protège parfois malgré l'extrême vulnérabilité de leur position. Je suis fier de voir dans le Barreau du Québec le reflet de cette idée de notre profession. »

Une signature d'excellence



M^e SYLVIA
REITER, Ad. E.

Montréal



M^e Sylvia Reiter est vice-présidente et chef du contentieux, Québec, de la Great-West/London Life/Canada-Vie, contentieux qu'elle a entièrement créé en 1995.

- Présidente du Comité des avocats œuvrant en entreprise du Barreau de Montréal de 2003 à 2006, elle est membre active depuis 2009 et présidente depuis 2013 du Comité des avocats et des avocates de l'entreprise du Barreau du Québec.
- Elle a été l'organisatrice principale du colloque pour les avocats en entreprise en 2003, 2004 et 2005 et elle a participé activement à l'élaboration du *Guide pratique de déontologie pour les avocats en entreprise* du Barreau du Québec.
- Elle est un modèle inspirant pour son engagement constant et soutenu dans la cause du cancer. Organisatrice de collectes de fonds pour le Défi Canderel depuis 2003 et récipiendaire du prix pour la personne ayant amassé le plus de fonds pour cette activité en 2003, 2004 et de 2008 à 2016. Elle a aidé à amasser au total la somme d'un demi-million de dollars.

« Je suis particulièrement fière d'accepter cet honneur compte tenu du fait que trop souvent les avocats en entreprise passent "sous le radar." Je reçois cette distinction en leur nom. Je remercie le Barreau du Québec, mes collègues de travail qui ont soumis ma candidature et finalement mon époux et mentor, André, pour son courage et son inspiration dans notre lutte contre le cancer. »

Ad. E.

M^e Stéphane Reynolds est associé et membre de la direction du cabinet Monty Sylvestre conseillers juridiques inc. Il est une référence en matière de preuve civile et de procédure civile.

- Formateur aguerri, il multiplie les publications, les conférences et les formations auprès des avocats, universitaires, juges et intervenants municipaux et du domaine de la construction de toute la province.
- Chargé de cours depuis 15 ans à l'École du Barreau du Québec (preuve, procédure et représentation), et depuis 21 ans dans le milieu universitaire (preuve, procédure civile, tribunal-école, droit des affaires, droit municipal), il a été organisateur et formateur des colloques de la formation continue du Barreau du Québec sur le nouveau *Code de procédure civile* en 2015 et offre une revue de la jurisprudence sur le sujet depuis 2016.
- Très engagé dans son milieu, il est membre de plusieurs conseils d'administration, notamment ceux de l'Association de la construction du Québec (ACQ) – Région Estrie, d'Orientation Travail et du Comité de promotion industrielle de Brompton.



**M^e STÉPHANE
REYNOLDS, Ad. E.**

Saint-François



« Ma passion, la formation en matière de preuve et procédure civile, m'a permis de rencontrer des gens d'horizons diversifiés, aux quatre coins de la province. Je leur suis reconnaissant pour tous les échanges stimulants que nous avons eus et c'est avec humilité que j'accepte cet honneur de mon ordre professionnel. »



**Me MARTINE
VALOIS, Ad. E.**

Montréal



Me Martine Valois est diplômée de l'Université Harvard (LL.M., 1991) et docteure en droit de l'Université de Montréal où elle est professeure agrégée à la Faculté de droit.

- Chercheure au Centre de droit des affaires et du commerce international et conseillère académique pour l'Institut canadien d'administration de la justice, elle est responsable de chantiers de recherche dans le projet ADAJ consacré au thème de l'accès au droit et à la justice.
- Elle est l'auteure de l'ouvrage *L'indépendance judiciaire : La justice entre droit et gouvernement* (Thémis/Schulthess, 2011), qui a reçu le prix Walter-Owen 2012 de l'Association du Barreau canadien pour l'excellence dans la rédaction juridique et les nouvelles contributions exceptionnelles à la doctrine juridique canadienne. Elle est également coauteure du rapport *La justice administrative : entre indépendance et responsabilité* (Éd. Yvon Blais, 2014).
- Elle a été conseillère principale à la rédaction à la Commission d'enquête sur le processus de nomination des juges du Québec. Elle a exercé sa profession au ministère de la Justice du Canada pendant plusieurs années avant de débiter sa carrière professorale.

«L'exercice de la profession juridique est un privilège qui comporte de grandes responsabilités envers la société. Par leur formation, les membres du Barreau acquièrent des savoirs essentiels dans le monde complexe d'aujourd'hui. L'un des devoirs du juriste est de partager ses connaissances avec le plus grand nombre.»

M^e Gilda Villaran-Calderon est associée du cabinet Fasken Martineau DuMoulin et exerce en droit de l'immigration pour les entreprises.

- D'abord avocate au Barreau de Lima, elle a travaillé pour le ministère du Travail péruvien en plus d'enseigner le droit du travail. Lauréate d'une bourse Fulbright, elle a ensuite étudié à l'Université Yale où elle a obtenu une maîtrise (LL.M.) et un doctorat. Elle est reconnue comme l'une des meilleures avocates en droit de l'immigration par le répertoire *The Best Lawyers in Canada* (édition 2018).
- Elle a été présidente de la Section immigration de l'Association du Barreau canadien (division Québec) de 2014 à 2016 et siège au comité exécutif national de la Section immigration depuis 2012. Elle a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce Canada-Amérique latine de 2010 à 2017, en occupant plusieurs postes, notamment ceux de secrétaire corporative et de vice-présidente.
- Entre autres implications dans la société, elle apporte son aide au Comité paralympique canadien afin que les athlètes invités devant obtenir un visa puissent participer aux Jeux en sol canadien.



M^e GILDA VILLARAN-CALDERON, Ad. E.

Montréal



« Je suis très heureuse et honorée de recevoir cette reconnaissance. Elle est révélatrice, premièrement, de l'évolution de la pratique juridique; le droit de l'immigration est maintenant devenu une pratique principale et centrale. Deuxièmement, elle témoigne de la possibilité pour les immigrants de première génération de faire leur marque dans la profession. Il reste du chemin à faire, évidemment. Mais nous sommes en bonne voie. Muchas gracias, chers collègues. »

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2017



École du
Barreau 

L'École du Barreau est fière de reconnaître à son Tableau d'honneur de l'excellence 2017 les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur groupe qui comptait 1 026 étudiants.

Présenté en collaboration avec :

Barreau 
du Québec



SANDRA LANDO
1^{er} rang

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2017



En plus d'un baccalauréat en droit, Sandra Lando est titulaire d'une maîtrise en droit international (2015) et d'un baccalauréat en études internationales (2013). Son parcours académique a été ponctué de nombreuses expériences à l'international, dont des sessions d'études à l'Université de Vienne, à l'Université de Malaga et à l'Université de la République d'Uruguay. Elle est récipiendaire de diverses mentions d'excellence, notamment de la Médaille de la Faculté et du Prix des professeurs pour s'être classée première au baccalauréat (2017) ainsi que du Prix Bélanger Sauvé pour excellence en droit administratif (2016). En 2016, elle a publié, dans la *Revue québécoise de droit international*, un article scientifique relatif à la perspective de genre dans le système interaméricain des droits de l'Homme. Elle s'est également impliquée en tant que bénévole auprès d'Amnistie internationale et de Québec sans frontières. Elle termine présentement son stage de formation professionnelle au bureau de Gowling WLG de Montréal.



PAULINE LACHANCE
2^e rang (ex æquo)

Tableau d'honneur
de L'EXCELLENCE 2017



Suite à un baccalauréat en relations internationales et en droit international, Pauline Lachance a complété son baccalauréat en droit à l'Université du Québec à Montréal, pour lequel elle a reçu une mention d'honneur pour l'excellence de ses résultats. Durant ses études, elle a notamment participé à la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM et au concours de plaidoirie de la Coupe Gale, où son équipe a remporté le prix de la meilleure équipe francophone. Elle termine actuellement son stage à la Cour d'appel du Québec où elle continuera ensuite à travailler comme avocate-recherchiste.



ARIANNE PERREAULT
2^e rang (ex æquo)

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2017



Suite à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales en sciences humaines, profil administration du Cégep de Saint-Hyacinthe, c'est à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke qu'elle a décidé de poursuivre ses études universitaires au baccalauréat en droit civil. Motivée par le désir d'en apprendre davantage sur les systèmes de droit étrangers, à l'été 2015, elle a participé au programme intensif en droit civil européen comparé de l'école d'été de l'Université de Salzbourg où elle a d'ailleurs été initiée aux enjeux internationaux des différents systèmes juridiques. À l'été 2016, elle s'est jointe à titre d'étudiante au cabinet privé de droit des affaires Guénette avocats inc., où elle effectue présentement son stage professionnel à titre de stagiaire du Barreau.



CINDY THIFFAULT
2^e rang (ex æquo)

Tableau d'honneur
de L'EXCELLENCE 2017



Cindy Thiffault a obtenu son baccalauréat en droit en 2016 à l'Université de Montréal où elle s'est vu décerner le Prix Bernard-Taillefer pour excellence en droit administratif (2015), le Prix du Barreau de Montréal pour excellence en droit civil (2016) ainsi que le Prix Lavery de Billy (ex æquo) pour excellence en droit du travail (2016). Au cours de ses études, elle a participé à la Clinique juridique de l'Université de Montréal. Depuis juin 2016, elle effectue un stage au sein du cabinet Doyon Izzi Nivoix avocats.

Éditions Yvon Blais – Thomson Reuters

En 1849, le Barreau du Bas-Canada était créé pour s'assurer que la profession « ne soit exercée que par des personnes capables d'en remplir les devoirs avec honneur et intégrité ». Cent soixante-huit ans plus tard, le Barreau du Québec tient toujours sa promesse d'accueillir dans la profession des personnes exceptionnelles, comme le souligne annuellement l'attribution de la distinction *Avocat émérite*.

Éditions Yvon Blais – Thomson Reuters est fière de contribuer chaque année à la cérémonie officielle soulignant l'attribution de la distinction *Avocat émérite*. Nous avons l'honneur de compter parmi nos auteurs et formateurs des lauréats des dernières années. Tout comme ces professionnels exceptionnels, nous croyons que l'excellence peut être atteinte par la passion du travail bien fait, par l'engagement et par la transmission des connaissances. En partageant leur expertise par la publication d'ouvrages de référence et la formation de nouveaux avocats, ces avocats et avocates d'exception contribuent généreusement à l'avancement de la profession.

Nous nous joignons au Barreau du Québec pour féliciter tous les récipiendaires 2017 de cette prestigieuse distinction pour l'excellence de leur carrière professionnelle et leur engagement social.

Bonne cérémonie !

Groupe Montpetit

Chers récipiendaires de la distinction *Avocat émérite* 2017,

C'est avec beaucoup d'admiration que nous vous félicitons pour ce bel accomplissement. Vous êtes un modèle pour tous, un exemple pour vos pairs et une source d'inspiration pour la relève.

Depuis près de trente-cinq ans, Groupe Montpetit est fier d'assister et de conseiller les avocats du Québec dans leur cheminement professionnel. Groupe Montpetit a su se tailler une place enviable sur le marché de l'emploi et demeure une référence incontournable du domaine juridique.

De par ce lien de confiance que nous avons pu tisser au fil des années, nous nous sommes donnés comme mission d'être un porte-parole auprès de la relève. C'est pourquoi nous avons mis sur pied un programme de bourses dédié aux étudiants ayant démontré un cheminement scolaire exemplaire et qui sauront, à leur tour, faire rayonner la profession.

Chers *Avocats émérites*, félicitations. Tout le succès vous revient de par vos efforts et vos contributions.

Bonne continuité.

MERCI

à nos partenaires principaux



THOMSON REUTERS®

Merci à nos partenaires
fournisseurs





Ad. E.

Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3411
Sans frais 1 844 954-3411

infobarreau@barreau.qc.ca
www.barreau.qc.ca



Édité en novembre 2017



Barreau
du Québec

